



**M A I R I E**  
DE  
**FOURAS-LES-BAINS**

Code postal : 17450  
Téléphone : 05 46 84 60 11  
Télécopie : 05 46 84 29 14  
mairie@fouras-les-bains.fr

**ARRÊTÉ N° 2024**

**PORTANT TABLEAU ANNUEL  
D'AVANCEMENT DE GRADE  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

Le Maire de la commune de Fouras,  
VU le code général de la fonction publique,  
VU les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,  
VU la délibération n°CM27102015014 du 27 octobre 2015 relative à la détermination des « ratios promus-promouvables »,  
Vu l'arrêté n°2021-89 en date du 28 décembre 2021 portant sur les lignes directrices de gestion,

**ARRÊTE :**

**Article 1** - Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

**Avancement au grade d'Adjoint technique principal de 1ère classe**

Rang	Nom - Prénom	Grade actuel	Promovable à la date du
1	BICHAUD Céline	Adjoint technique principal de 2ème classe	01/07/2024

La part respective des femmes et hommes au sein des agents promouvables de la collectivité ainsi que celle présent dans le tableau ci dessus sont les suivantes :

	Femmes	Hommes	Total
Promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions)	1	1	2
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

**Avancement au grade d'Adjoint technique principal de 2ème classe**

Rang	Nom - Prénom	Grade actuel	Promovable à la date du
1	MALLET Laetitia	Adjoint technique principal de 2ème classe	01/07/2024

La part respective des femmes et hommes au sein des agents promouvables de la collectivité ainsi que celle présent dans le tableau ci dessus sont les suivantes :

	Femmes	Hommes	Total
Promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions)	1	1	2
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

### Avancement au grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe

Rang	Nom - Prénom	Grade actuel	Promouvable à la date du
1	MONGELOUS Agathe	Adjoint administratif principal de 2ème classe	01/07/2024
2	NAYRAC Laetitia	Adjoint administratif principal de 2ème classe	01/07/2024

La part respective des femmes et hommes au sein des agents promouvables de la collectivité ainsi que celle présent dans le tableau ci dessus sont les suivantes :

	Femmes	Hommes	Total
Promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions)	2		2
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	2		2

### Avancement au grade d'Adjoint d'animation principal de 1ère classe

Rang	Nom - Prénom	Grade actuel	Promouvable à la date du
1	GRILLEAUD Patricia	Adjoint d'animation principal de 2è classe	01/07/2023

La part respective des femmes et hommes au sein des agents promouvables de la collectivité ainsi que celle présent dans le tableau ci dessus sont les suivantes :

	Femmes	Hommes	Total
Promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions)	1		1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1		1

### Avancement au grade d'Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe

Rang	Nom - Prénom	Grade actuel	Promouvable à la date du
1	MARTEAU Christina	Adjoint du patrimoine principal de 2è classe	01/07/2024

La part respective des femmes et hommes au sein des agents promouvables de la collectivité ainsi que celle présent dans le tableau ci dessus sont les suivantes :

	Femmes	Hommes	Total
Promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions)	1		1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1		1

**Article 2** - Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- ✓ Affiché en mairie,
- ✓ Transmis au Centre de Gestion de la Charente Maritime pour publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du Code général de la fonction publique susvisé.

**Article 3** - Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

**Article 4** - Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers - Hôtel Gilbert - 15 rue de Blossac - CS 800541 - 86020 Poitiers Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fouras, le 18 avril 2024

Le Maire,  
Daniel COIRIER

